



Formation : L'alternance risque d'avoir le vent en poupe à Mayotte la rentrée prochaine



Estelle Youssouffa : « Mayotte a soif ! »

# LE JOURNAL DE MAYOTTE

JDM N° 2691 - Édition du 19 Juillet 2023



CIOM : Des mesures sur-mesure !

COMMANDEZ  
EN LIGNE



LIVRAISON  
À DOMICILE

OU



RETRAIT EN  
MAGASIN

ET PROFITEZ  
JUSQU'À

**-20%**



**MAYCENTRALE.COM**

Votre nouveau site internet  
de pièces détachées

**VOITURE / SCOOT / PNEUS / TUNING**

# ÉDUCATION : Gouvernement Macron au "CIOMé" de son Art ?

C'est donc ce mardi 18 juillet au matin, au sein de l'Hôtel de Matignon, que la Première ministre Elisabeth Borne a réuni près d'une vingtaine d'acteurs dans le cadre de ce Comité interministériel des Outre-mer (CIOM), visant à améliorer nettement la qualité de vie des concitoyens ultramarins, au moyen de réformes et actions presque sur-mesure.

Enfin ! Oui, tant attendu, ce CIOM a donc enfin pu avoir lieu après 2 reports qui n'annonçaient guère bon augure et surtout réactivité escomptée, au regard des nombreux challenges et aspirations qui touchent chacun des différents territoires, hors Hexagone. Ils étaient au total 17 ministres réunis autour de cette table matérialisant la résultante mutualisée d'un travail d'équipe et de terrain, en amont, ainsi qu'une forte mobilisation pour laquelle Jean-Francois Carencio souhaitait rendre hommage dans une forme d'avènement historique car jamais réellement établi auparavant (ndlr – gouvernements antérieurs). Économie, Santé, continuité-territoriale, développement économique régional, Agriculture, Jeunesse, Éduca-

tion, bourses étudiantes, logements, Handicap, gestion foncière, enjeux climatiques, Art... Ce sont au total 71 mesures — volontairement hors volets institutionnel et sécuritaire — comportant des sous ramifications, notamment liées aux spécificités locales, qui sont présentées dans ce rapport CIOM 2023 qui se veut être une sorte d'hétéroclite matrice pour ce travail d'élaboration et de mise en oeuvre d'une feuille de route et ce, pour chaque territoire : « *Nous allons rencontrer l'ensemble des présidents des collectivités. Nous débiterons dès septembre prochain à Saint-Barth et Saint-Martin* » indique le ministre délégué aux Outre-mer.

## Les grandes lignes économiques

Dès la mesure numéro 1, le ton est donné : *Réformer l'octroi de mer*. Un remodelage dont les équipes ministérielles et gouvernementales se disent « fières » afin de lutter contre la vie chère et réduire cet écart économique qui manifestement, en 7 ans, ne s'est toujours pas résorbé, selon le dernier rapport de l'Insee. Les modalités de cette refonte devraient s'inscrire au plus tard dans

le Projet de loi des finances 2025, pour une mise en oeuvre finalisée au plus tard en 2027.

Lutter contre la « défiscalisation de confort » (environ 500 millions d'euros) va être là aussi étudié à la loupe afin de renforcer la capacité d'investissement des marchés, notamment au profit de l'Économie verte, qui créent réellement de la valeur. Concernant les "zones franches" DOM et leur abattement, les aspirations se veulent portées sur un élargissement des nouvelles activités économiques, également portuaires et ce, pas uniquement dans une stratégie logistique de prolongation de développement du territoire, mais bien telle une dynamique économique endogène à part entière, favorisant ainsi la rentabilité aussi liée au marché de l'export (contre-balançant, par effet de levier, le poids parfois nettement majoritaire des importations).

Toujours cette logique d'allonger le pouvoir d'achat des portefeuilles ultramarins, il va être mis en place, dès 2024, un renforcement des moyens humains de contrôle de la **Direction générale des**



*Le Président Emmanuel Macron, appuyé de son bras droit exécutif qu'est Elisabeth Borne, souhaitent mobiliser le Gouvernement au profit des citoyens ultramarins (@AFP)*

la concurrence dans les DROM (+10% des effectifs) pour aussi casser le monopole et l'interêt économique d'entente des micro-marchés locaux. Il est à noter qu'en complémentarité de cette lutte concurrentielle, les réformes à venir sur l'octroi de mer, en plus d'un allègement administrativo-législatif, se voudront également féconds, au profit d'un développement économique régional encore peu, voire pas développé, afin de booster de manière saine et efficiente la concurrence et élargir les potentialités des marchés (pour exemple, sur tout le marché océan Indien de nos cousins réunionnais, seul 1% est dédié aux importations, contre 16% à l'exportation).

Pour amoindrir cette sensation d'au-



*Les nouvelles modalités à venir sur l'Octroi de mer seront mises en oeuvre dans les 5 DROM (Archives)*



*En 2022, 50 000 citoyens ultramarins (tous DROM confondus) ont bénéficié du dispositif de continuité territoriale dont près de 12 000 étudiants*

aller-retour par an, jusqu'à l'âge maximal de 28 ans et d'un aller-retour supplémentaire la première année, pour les étudiants dont le quotidien familial est inférieur à 26 000 euros. Les **étudiants boursiers** justement, qui bénéficieront également d'une aide majorée, propre aux Outre-mer, et cumulée à celle nationale portant à + **67 euros par mois** de soutien financier (soit 804 euros annuellement). Pour favoriser les conditions d'apprentissage et lutter contre la malnutrition des plus petits issus des ménages en situation de précarité, il sera offert la gratuité de petits-déjeuners (soit un **investissement de 10 millions d'euros**), en plus d'une gratuité

tarcié et de qualité de vie au rabais...

Qui dit insularité, dit forcément moyens de transport principalement aériens pour raccrocher avec la centralisation métropolitaine. En ce sens, le CIOM prévoit de faciliter plus amplement la mobilité des ménages ultramarins en réévaluant, dans le cadre de la continuité territoriale, le plafond d'éligibilité des ménages, majorant ainsi le quotient familial porté à **18 000 euros, contre 11 991 euros jusqu'à présent**. Concernant la continuité funéraire, des moyens seront mis oeuvre afin de garantir aux familles endeuillées une forme d'allègement, voire d'avance des frais engendrés.

Pour les étudiants, il sera question d'une prise en charge à 100% d'un



*En 2021, création d'une agence régionale de Santé à Mayotte et ouverture de l'hôpital Martial Henry de Petite-Terre*

des livres scolaires mis à disposition. Cet apprentissage par la valorisation de la lecture est aussi une priorité gouvernementale; il sera donc question de **financer pendant 5 ans la formation et le recrutement d'agents de bibliothèque** afin de renforcer et développer le réseau des bibliothèques publiques.

Sur le volet de la Santé et notamment de la prise en charge rapide de patients atteints d'un cancer, un **plan d'action et de coopération des établissements hospitaliers** sera finalisé début 2024. Concernant Mayotte et sa lourde désertification médicale, « un plan spécifique, selon une logique interministérielle, visant une meilleure attractivité des professionnels de santé » sera élaboré d'ici cette fin d'année 2023, en plus d'une restructuration majeure du CHM — en attendant la construction du Centre hospitalier de Combani — ainsi qu'un déploiement d'une politique internationale de recrutement visant des médecins diplômés hors U.E.

#### Et Mayotte dans tout ça justement...

Pour le coup, les mahorais sont très loin d'être lésés dans ce **CIOM 2023**. Il est question de plus d'une dizaine de réformes et mesures, elles mêmes sous-ramifiées, ce qui laisse présager que l'accélérateur des promesses gouvernementales s'appuie en notre faveur. Une faveur qui d'emblée annonce **la relance de la loi Mayotte** allant donc dans le



*Le préfet Jean-François Colombet, lors de la présentation du projet de loi Mayotte en mai 2021*

sens d'une convergence des droits sociaux et d'un alignement législatif tant espérés depuis toutes ces années, en plus des moyens sécuritaires déjà mis en place, depuis ces derniers mois qui se veulent pérennes selon des discours officiels. « *Afin que tout le monde soit d'accord, nous négocierons cette loi avec l'ensemble des collectivités et élus locaux le plus vite possible. L'opération Wuambushu c'est bien si derrière on travaille...* » déclare à la presse **Jean-François Carreno**.

Pour ce qui est de la **problématique démographique**, un **durcissement**

**des contrôles spécifiques** va être mis en place relevant de la **lutte contre la reconnaissance frauduleuse liée à la paternité**, d'une **induration législative des conditions de délivrance des titres de séjour** des « parents d'enfants français », ainsi qu'une **restriction d'accès à la nationalité française des enfants nés d'un parent en situation irrégulière** (accentuation des critères liés à la [loi du 10 septembre 2018](#)).

Afin d'accélérer l'accession à une habitation sécuritaire et digne, tout en luttant contre l'habitat insalubre, il sera créé sur notre territoire, mais également en Guyane, une **nouvelle catégorisation d'habitat léger de type modulaire**, dispensé de permis de construire. Deux sites seront dédiés à cette mesure, en plus d'une modification législative qui favorisera « la prise de possession immédiate pour cause d'utilité publique » dans le cadre d'une procédure d'expropriation. Au sujet du **foncier**, de sa disponibilité et de son aménagement justement, un certain nombre de mesures offensives vont être prises, notamment sur le volet de l'indivision et le **prolongement à 2038** de cette fameuse [loi Letchimy](#).

Concernant les règles de constructions des logements sociaux, là aussi [une adaptation locale des normes nationales](#) sera mise en vigueur afin d'accélérer la production et d'alléger par la même occasion le coût. Un coût qui se voudrait justement tiré à la baisse grâce à un



*Le préfet Jean-François Colombet, lors de la présentation du projet de loi Mayotte en mai 2021*

travail expérimental de **création d'une plateforme normative régionale** (le marquage EU se voudrait remplacé par la norme RUP\*) pour les matériaux BTP, afin de développer des accords de marchés avec les pays limitrophes.

Pour ce qui est des problématiques liées aussi à une **carence** de plus en plus marquée des **contractuels de la Fonction publique**, une adaptation de loi devrait permettre de souscrire une retraite complémentaire.

### On ne peut faire l'impasse sur l'Eau

Dans le cadre de son **plan Eau DOM**, le Gouvernement va réviser ses actions sur les départements de la Guadeloupe et de Mayotte, notamment grâce à la mobilisation et au travail d'accompagnement renforcé des Offices de l'Eau auprès des services locaux concernés, en octroyant une enveloppe d'**aides d'un montant annuel de 35 millions d'euros**. Exclusivement pour Mayotte, il est confirmé la sécurisation et l'amorce du chantier de construction et la **livraison pour 2024**, de la **2ème usine de dessalement**.

En plus des divers points majeurs, condensés et soulignés à travers cet article (sur un [rapport global de près de 60](#)



*Le ministre G. Darmanin lors de sa dernière venue sur le site de la retenue de Combani qui, déjà depuis mars dernier, était à peine remplie à 20% de sa capacité totale / (@MLG)*

[pages](#)), au moyen notamment des compléments informatifs demandés directement aux différents ministères rattachés à **Elisabeth Borne**, **Gérald Darmanin** et **Jean-Francois Carenc**, notre rédaction a souhaité savoir si la politique

gouvernementale se dirigeait de plus en plus vers un dispositif législatif autonome (outre un volet déjà acté dans la Constitution qui prévoit que le Conseil départemental puisse solliciter des habilitations pour adapter localement des réglementations nationales). En ce sens, il nous a été confirmé par le Cabinet de la Première ministre qu'une réflexion plus poussée de décentralisation, voire de déconcentration de certaines compétences, au profit du Préfet, se veut effectivement en cours d'élaboration afin de concrétiser des mesures d'adaptations rapides et simplifiées au regard des besoins d'un territoire.

Dans cette cohérente dynamique d'efficacité et de vérification soutenue de la continuité des moyens soulignés et alloués dans le cadre de ce CIOM 23, une 72ème mesure se greffe au rapport stipulant une régularité plus accrue portant à un an le prochain rendez-vous. D'ici là, nous verrons si les actes se joignent aux officiels écrits et à la parole sachant, de surcroit, le proche remaniement ministériel qui devrait être annoncé d'ici peu voire même ce mercredi...

### MLG

*\*Régions ultra-périphériques selon la déclinaison européenne*



*Le préfet Thierry Suquet aux côtés droits de Gérald Darmanin (au centre) lors de sa venue à Mayotte le 25 juin dernier (@MLG)*

# ÉDUCATION : L'alternance risque d'avoir le vent en poupe à Mayotte la rentrée prochaine

Ce lundi s'est tenue la première partie d'un tournoi multisport et intervillage dans les complexes sportifs de Cavani-Mtsapéré. Ces rencontres mixtes de football et de basketball ont réuni plusieurs jeunes, issus de divers villages, notamment de Cavani-Mtsapéré, mais aussi de la commune de Dembeni. Soutenue par la préfecture et le département, l'Association des Étudiants et des Jeunes de Mayotte (AEJM) était à l'initiative de cet événement, riche en cohésion sociale.

C'est clairement le genre d'événement qui donne le sourire aux lèvres. Quoi de mieux pour renforcer la cohésion sociale que le Sport ? Surtout ici à Mayotte, où chacun a besoin de se changer les idées. Le jeune Zayad, de Cavani, a été appelé par ses amis pour participer au tournoi du jour. Il nous raconte son expérience : "Mes potes m'ont contacté pour me dire qu'il y avait un tournoi aujourd'hui à la maison du quartier de Kavani. J'ai directement sauté sur l'occasion pour venir. J'adore ce type d'activités, ça me permet de passer le temps et de m'amuser. On passe du bon temps ensemble."

Ahamed Faharia, une éducatrice sportive présente pour arbitrer les matchs nous partage un constat similaire : "Je pense que ce type de manifestation est vraiment une bonne chose. Comme vous pouvez le voir, ça regroupe pas mal de jeunes. C'est un moment convivial de partage et de communion, et je pense qu'avec l'actualité pesante du moment, c'est le meilleur timing pour multiplier les activités comme ça."

## Un tournoi intervillage, 100% cadema

L'équipe de l'AEJM a fait le déplacement depuis Dembeni, dans un but bien précis : rassembler ces jeunes issus de villages différents. Tatyana Ali Mdahoma, présidente de l'Association



*L'ANAF a pour missions de représenter les apprentis mais aussi de les accompagner*

des Étudiants et des Jeunes de Mayotte, nous en dit plus sur les tenants et les aboutissants de cette manifestation : "Nous avons l'habitude d'organiser des tournois dans les complexes sportifs de la commune de Dembeni. Mais cette fois-ci nous nous sommes dit qu'on pourrait se déplacer vers une autre commune, afin de faire profiter plus de monde. Aujourd'hui, les jeunes de Dembeni sont venus jouer à Cavani sous forme de 'matchs allers'\*. Il y aura une deuxième phase, de 'matchs retours', qui verra ceux de Cavani faire le chemin inverse. Des médailles et des trophées récompenseront les meilleures équipes."

## Un tournoi multisport, intervillage ET MIXTE

C'est effectivement très important de le souligner, il n'y avait pas d'équipes de garçons, d'un côté, et de filles, de l'autre. C'était mixte. Lorsqu'on parle de cohésion sociale, il ne faut pas faire les choses à moitié. Moirabe Fazila était dans une équipe de foot, et bien qu'elle n'ait pas débuté en temps que titulaire, elle a semblé aimer la mixité. Voici ses propos : "Pour moi c'est bien de mélanger les filles et les garçons dans un même événement. Pour moi, ça procure une meilleure expérience, c'est bien comme ça, j'aime bien !" Conclut-elle, avec un sourire communicatif.



*Remise des prix pour El-Raouf Moinahindrou en présence du cabinet du ministère, de l'ANAF, et accompagné par Daoud Saïndou Malidé et Askandari Allaoui*

Sa joie est double, puisque son équipe gagne ses matchs. En grande partie grâce à une "envie de gagner" sans faille matérialisée par Abdou Issafidou. D'après lui, ils sont venus Dembeni "pour s'amuser, mais aussi pour gagner".

Daoud Irma, elle, a joué au basket. Elle nous confie le résultat de son match et son intégration dans son équipe, composée majoritairement de garçons : "Par rapport à mon intégration, je n'ai pas senti de différence, pas de discrimination. Ça s'est bien passé. Quant à notre résultat, nous avons gagné et nous menons au score avant les matchs retours." Elle aura été un des meilleurs éléments de son équipe, de quoi satisfaire son coach Attoumane Niad, qui voulait "gagner avec la manière".

### La jeunesse a été réceptive au message de communion

Bousry Ahmed Kayisse fait partie des jeunes de la commune de Dembeni qui ont fait le déplacement. Originaire d'Iloni, ce dernier a un message adresse un bel hommage à ses camarades de Cavani : "Un grand merci à Cavani pour

ce bel accueil. Aujourd'hui nous sommes venus chez vous, vous avez joué, rigolé et vous êtes amusés avec nous. Lors des matchs retours nous vous montrerons que nous savons aussi accueillir. J'ai fait de belles connaissances aujourd'hui, et je sais que si demain je viens sur Cavani, j'aurai des connaissances qui pourront m'aider si besoin."

La phase retour du tournoi est censée se dérouler le 21 juillet à Dembeni. Et comme aujourd'hui, des bus seront mobilisés pour faciliter le déplacement, mais cette fois-ci, des jeunes de Nivak\*.

### Houmadi Abdallah

\*L'AEJM est une association départementale créée en octobre 2013, qui a pour vocation d'intervenir auprès des étudiants scolarisés à Mayotte et des Jeunes sur 3 champs d'actions :

- la promotion santé
- l'animation des quartiers et la promotion de la vie étudiante
- le sociale.

Elle compte une dizaine de salariés répartis sur 3 services. Depuis 2020, cette dernière est même gestionnaire de la première Maison des Étudiants de Mayotte : un lieu de vie et d'accueil où les jeunes peuvent se retrouver, travailler sur leurs projets et être accompagnés par une équipe de professionnels. Propos recueillis auprès de Saïd Mohamadi, directeur de l'AEJM.

\*La formule "aller/retour" permet à chaque équipe de jouer à domicile et à l'extérieur.

\*Nivak est le surnom du quartier de Cavani, ou Kavani.

Retrouvez en direct les annonces des coupures d'eau.





**INVITÉ D'HONNEUR :  
CONFECTION DICIEDAYEUR**

**ATELIERS COUTURES  
ATELIERS CRÉATIFS  
IDÉES CADEAUX**

**05 AU 22  
JUILLET 2023**

**HALL DU COMITÉ DU TOURISME  
MAMOUDZOU**

**LUN AU VEN 8H À 17H,  
SAM 9H À 15H**



# POLITIQUE : Estelle Youssouffa : « Mayotte a soif ! »

Alors que la crise de l'eau sévit plus que jamais à Mayotte, la députée Estelle Youssouffa a publié un communiqué intitulé « Mayotte a soif » dans lequel elle demande au Gouvernement de prendre des mesures urgentes pour notre territoire.

Suite aux récentes pénuries d'eau, la députée interpelle : « L'eau coule quand les gens sont au travail, rendant impossible le réapprovisionnement des réserves des familles qui payeront des factures d'une eau qui impropre à la consommation pour 50% du temps qu'elle coule dans nos robinets. Le taux de manganèse de l'eau qui coule dans les robinets, est anormalement au-dessus de la norme sanitaire. Ce sont les plus fragiles qui le payent. La crise de l'eau qui frappe Mayotte n'est pas naturelle : ce n'est pas la seule sécheresse qui nous accable mais c'est bien la calamité gouvernementale qui assèche nos robinets ! Le gouvernement Borne pointe du doigt la sécheresse



**Estelle YOUSOUFFA**  
**Députée de MAYOTTE**

**1<sup>ère</sup> circonscription**

**Commission des Affaires étrangères et européennes**

**Vice-Présidente de la Délégation Outre-mer**

historique qui frappe Mayotte : nous dénonçons l'inertie de la politique publique pour la production d'eau potable. La population a augmenté mais nos infrastructures n'ont pas suivi. Pour rappel, Mayotte subit

chaque année des coupures d'eau, même pendant la saison des pluies ! ».

Aussi pour l'élue du Palais Bourbon les solutions proposées par le



*Députée Estelle Youssouffa, prise de parole à l'Assemblée nationale*

Gouvernement ne vont pas dans le bon sens : « La pluie ne tombe pas et nous ne pouvons plus compter sur elle. Le département est entouré d'eau de mer et l'usine de dessalement pompe du sable pendant que nous attendons de nouvelles unités déjà financées depuis plus de 5 ans. La crise de l'eau va être couplée d'autres crises que Mayotte n'est pas en mesure d'absorber : crise sanitaire immédiate dû au manque d'hygiène et une crise économique pour des foyers qui vont devoir acheter de l'eau en bouteille importée à un prix plafonné à 5€ le pack de 6 bouteilles. C'est quatre fois plus cher que dans l'Hexagone ou dans le département voisin de La Réunion.

C'est aussi une crise sociale grave

qui nous attend avec les solutions que propose votre gouvernement : contre l'avis des élus locaux, le gouvernement Borne construit des fontaines et des rampes d'eau potable gratuite pour les bidonvilles de clandestins à côté des foyers qui paient des factures pour des robinets qui tournent à vide... Des rampes d'eau dont certaines alimentent l'agriculture illégale sur des terrains volés. Des citernes ont été distribuées aux écoles pour la rentrée mais pas les pompes, des gourdes seront achetées par le rectorat pour les enfants scolarisés mais avec quelle eau les parents vont-ils les remplir ? ».

Puis Estelle Youssouffa demande des réponses : « J'alerte depuis plus d'un an : nous voulons de l'eau.

Maintenant. Quand entamerez-vous la distribution massive et gratuite de bonbonnes d'eau potable pour tous les foyers à Mayotte ? Quelle solution pour rembourser les factures d'eau pour des robinets vides ? Quelle solution pour la pollution plastique des bouteilles que nous allons importer ? Quelle protection sanitaire contre les maladies inhérentes au manque d'eau ? (gastroentérite aigue, choléra, gale, maladie de la peau...) et à la surconsommation de PET, ces perturbateurs endocriniens qui flottent dans l'eau des bouteilles en plastique ? ».

Et de conclure : « L'eau est un élément vital à la vie, la santé des mahoraises et des mahorais est en danger, Mayotte a soif ! ».

## Air Austral : modifications des plans de vol ce mercredi

Pour raison technique un des Boeing 787-8 de la compagnie Air austral a dû être immobilisé ce lundi 17 juillet. La compagnie a pris toutes les dispositions nécessaires pour minimiser au maximum les perturbations lourdes vis à vis de sa clientèle. Des ajustements de son programme des vols sont cependant à prévoir, principalement sur les lignes opérées habituellement en Boeing 787-8, à savoir La Réunion-Mayotte et Mayotte-Paris, et ce incluant ce mercredi 19 juillet 23. Les équipes de la compagnie sont entièrement mobilisées pour l'acheminement des passagers des vols impactés.

Paris-Mayotte :

**Le Journal de Mayotte**  
<https://lejournaldemayotte.yt>

Edité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0126 Y 92314  
I.S.S.N. : 2416-9714

Rédactrice en chef : Anne Perzo-Lafond  
Directeur de publication: Bruno Mattéi

Contact commercial :  
+33.7.85.05.96.59  
pub@lejournaldemayotte.com



Le vol **UU976 Paris CDG – Mayotte** du mercredi 19 juillet 2023 est **retardé**. Le décollage de Paris Charles de Gaulle est prévu à **22h15 heure locale** pour une arrivée à Mayotte à 09h05 le lendemain matin heure locale

**Mayotte-Paris :**

– Les passagers du vol **UU973 Mayotte-Paris CDG** du mardi 18 juillet 2023 sont reportés sur le vol **UU979** de ce mercredi 19 juillet 2023. Décollage prévu de Mayotte à **11h15 locale** pour une arrivée prévue à Paris Charles de Gaulle à 20h15 heure locale

– Le vol **UU979 Mayotte- Paris CDG** du mercredi 19 juillet 2023 est retardé. Le décollage de Mayotte est prévu à 11h05 heure locale pour une arrivée à Paris CDG à 20h05 heure locale

# SANTÉ : Attention aux risques sanitaires du fait de la pénurie d'eau !

Le niveau de remplissage des retenues collinaires et des nappes phréatiques étant exceptionnellement bas, le Comité de suivi de la ressource en eau a décidé de la mise en place de coupures d'eau renforcées par rapport aux années précédentes. Aussi depuis le lundi 17 juillet des coupures d'eau quotidiennes de 16h à 8h ou 3 coupures de 24 h/semaine sont mises en place. Des mesures pouvant engendrer des effets collatéraux sur la Santé pour lesquels le réseau Santé publique France met en garde.

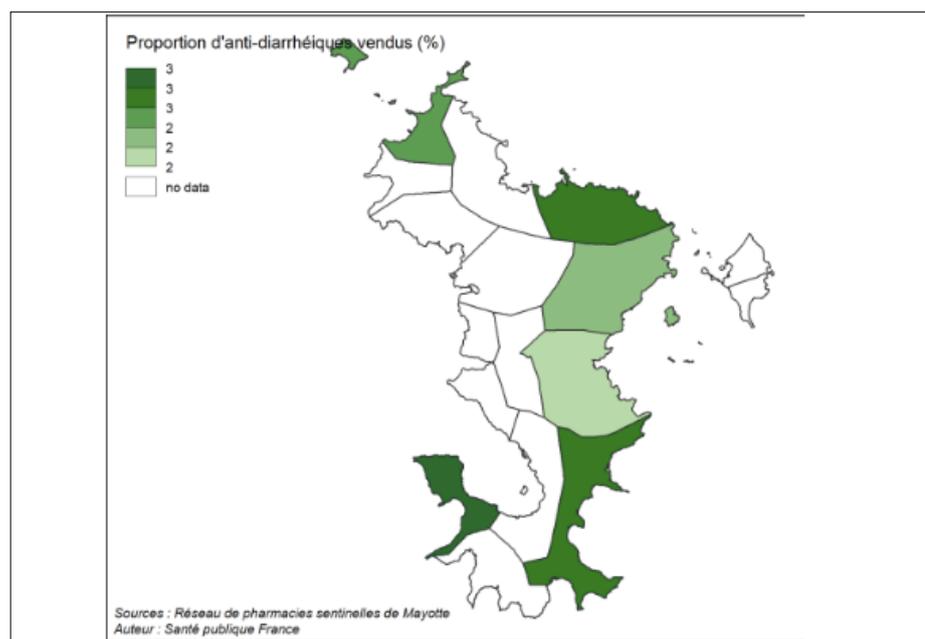
Ces restrictions en eau ont pour conséquences d'exposer la population à des risques sanitaires tels que la consommation d'une eau impropre lors de la remise en eau ou à des eaux de surface contaminées durant les coupures pour l'alimentation et l'hygiène ; une hydratation insuffisante ; une baisse de l'hygiène, notamment le lavage des mains ; un défaut d'assainissement ; ou encore des réservoirs de stockage d'eau

impropres à la consommation.

Tous ces éléments représentent une menace sanitaire importante pour la population mahoraise, ainsi « L'absence d'eau pourrait générer des flambées épidémiques infections gastro intestinales et maladies hydriques endémiques à Mayotte telles que la

fièvre typhoïde ou les hépatites A et pour lesquelles des foyers de contamination sont détectés régulièrement sur le territoire », prévient Santé publique France.

Aussi, un dispositif de surveillance renforcée a été mis en place à savoir :



**Figure 2 – Proportion d'anti-diarrhéiques vendus en fonction de la commune, Mayotte, S27-2023**

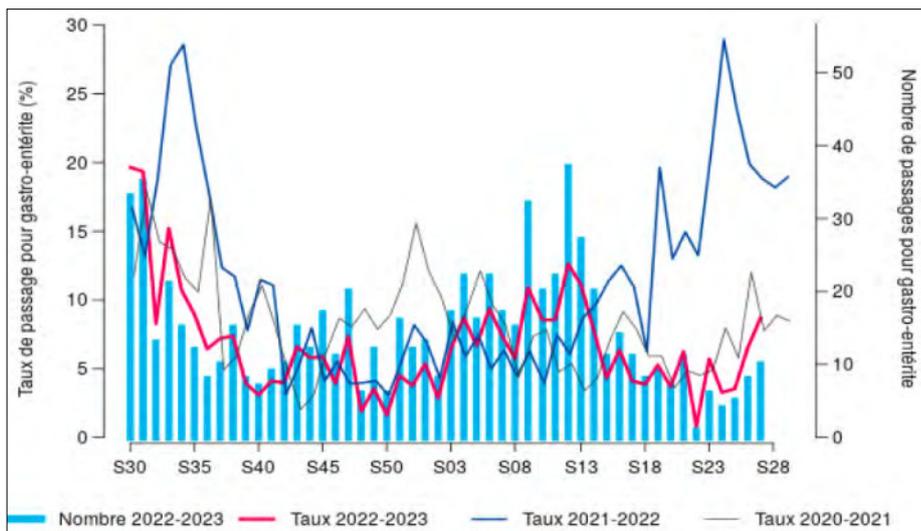
Surveillance syndromique à partir des résumés de passages aux urgences du CHM ; surveillance de la mortalité toutes causes ; surveillance des pathogènes en collaboration avec le laboratoire du CHM afin de pouvoir caractériser d'éventuels pathogènes dans le cas de l'identification d'une épidémie ; la déclaration de maladies obligatoires et enfin la mobilisation du réseau de pharmaciens et médecins sentinelles.

Toujours selon Santé publique France, il y a une « Baisse des consultations pour infections cutanées chez les médecins sentinelles mais le nombre de passages aux urgences pour gastro entérite est en augmentation depuis la semaine 25-2023 chez les enfants de moins de 5 ans. Toutefois, ce nombre est à un niveau faible par rapport aux années précédentes. De plus, la part d'activité pour infections urinaires a connu une hausse en semaine S 26 2023

possiblement en lien avec le jeûne de 24 à 48 heures pratiqué la veille de la fête de l'Aïd le 29 juin 2023 ».

**Il est toujours recommandé aux usagers lors de la remise en eau de :**

- Veiller à la fermeture de tous les robinets de l'habitation et de laisser couler l'eau durant les premières minutes tout doucement.
- Laisser couler l'eau ensuite jusqu'à ce qu'elle soit claire (en la récupérant dans un récipient pour un usage autre qu'alimentaire).
- Faire bouillir l'eau pour des usages alimentaires (boissons, cuisine) dans la première demie journée suivant la remise en eau.
- Laver les aliments avec de l'eau propre.
- Laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydrologique.



Nombre hebdomadaire de passages aux urgences et part d'activité (en %) pour Gastro entérite chez les moins de 5 ans, Mayotte 2022 2023.

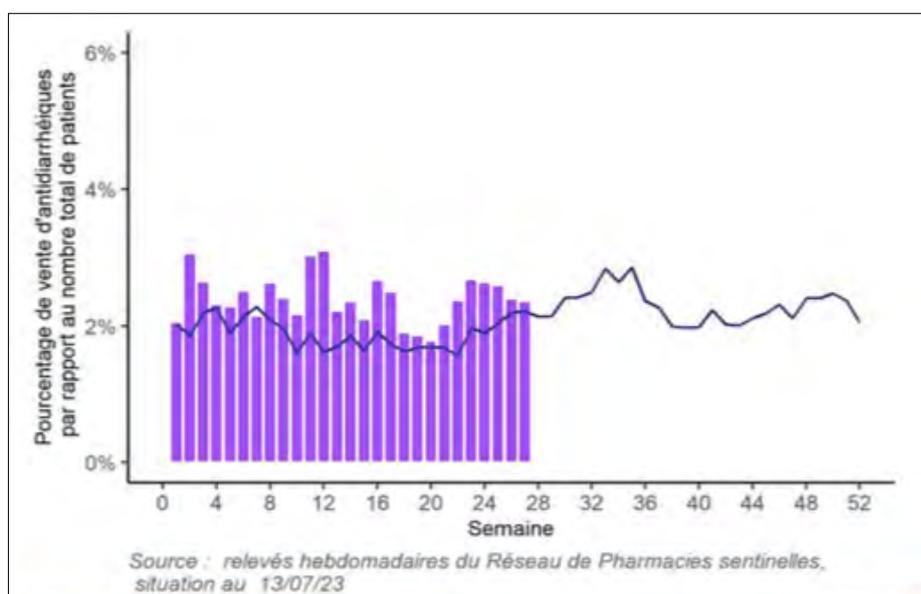


Figure 1 – Proportion de boîtes d'anti-diarrhéiques vendues dans les pharmacies sentinelles, Mayotte, S27-2023

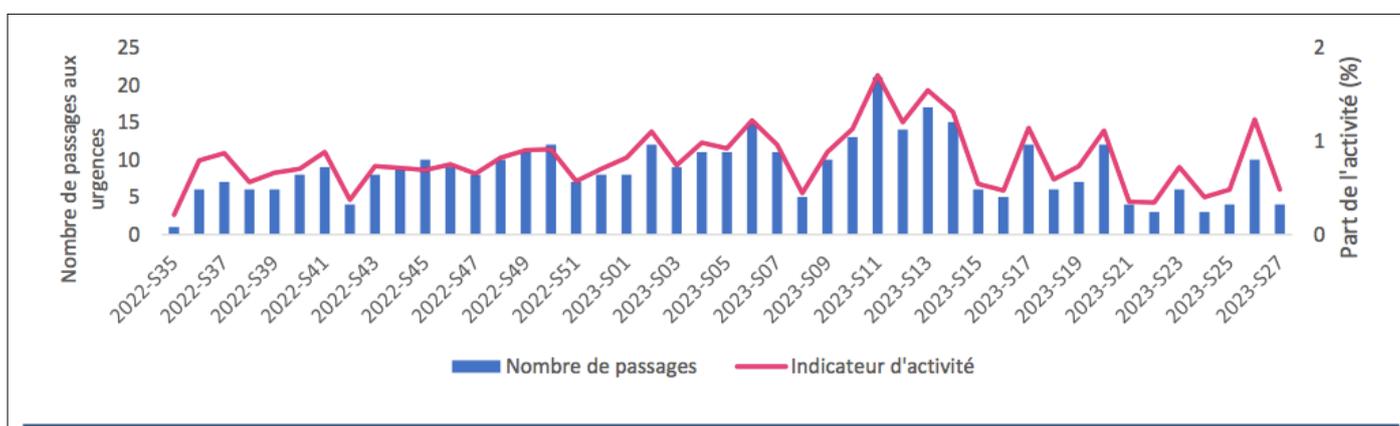


Figure 6 - Nombre hebdomadaire de passages aux urgences et part d'activité (en %) pour infections urinaires, Mayotte 2022-2023